

toute conventionnelle ; elle ne suit même pas la limite historique de la Moulouya ; dans le sud, il n'existe aucune frontière. De pareilles limites ne sauraient être que provisoires. Le seul fait de l'existence d'un Maroc indépendant, d'un Maroc où l'autorité du sultan n'est obéie que par endroits et par intermittences et où s'agitent librement les confréries religieuses, est un danger pour notre puissance algérienne et un obstacle à nos efforts. Nos dissidents sont assurés de trouver, dans le Maghreb, un asile sûr ; des excitations à la révolte en viennent continuellement, colportées par des marabouts, des derviches, impossibles à surveiller. Le fanatisme musulman de nos indigènes trouve un encouragement et un aliment dans la masse, toujours en fermentation religieuse, des tribus marocaines. Notre œuvre est démolie à mesure que nous y travaillons. Malgré notre désir sincère de vivre en paix et en bonne intelligence avec « l'empire du Maroc », un jour viendra où nous serons amenés à y intervenir, soit pour consolider l'autorité du sultan, soit pour la remplacer. Nous n'aurons achevé notre tâche, dans les pays barbaresques, que le jour où nous aurons atteint l'Atlantique, où nous aurons amené jusqu'au bord de l'Océan notre grand chemin de fer du Nord-Afrique, comme jadis Okba-ibn-Nafé, le conquérant arabe du Maghreb, ne crut avoir accompli son œuvre qu'après avoir poussé son cheval jusque dans les flots de l'Atlantique.

La France n'a pas attendu, pour exercer son action dans tout le Maghreb, que ses soldats